



En pleine hausse des prix de l'énergie, l'efficacité des **sanctions** contre la Russie fait débat

Monde, pages 12-13

Le directeur de La Bâtie, **Claude Ratzé**, tire un bilan positif de la 46<sup>e</sup> édition du festival de la rentrée

Culture & Société, page 17



LAURENT GUIRAUD

# Suisse

Monde  
Economie  
Culture  
La der

## Coûts de la santé

# La pharma ferait des mégaprofits sur le cancer

**L'ONG Public Eye estime que des entreprises obtiennent entre 40 et 90% de marge sur les médicaments anticancéreux. Interpharma rejette ces chiffres.**

Lise Bailat Berne

Pour traiter un cancer du sein, votre spécialiste vous prescrit le médicament Kisqali, un produit de Novartis. Sur la liste des spécialités de l'assurance obligatoire des soins, le prix de référence de la boîte de 63 comprimés se monte à 3079 francs. Après un an, la thérapie vous sera facturée 37'000 francs.

Combien Novartis gagne-t-elle en vous vendant le Kisqali? Quelle est sa marge, une fois tous les coûts déduits? Il est impossible de le savoir précisément. Les données publiques manquent.

L'ONG Public Eye offre désormais sa réponse. Selon son nouveau rapport, que nous avons pu consulter, Novartis dégage une marge bénéficiaire de 43% sur le Kisqali. La production d'une boîte coûte 189 francs, auxquels Public Eye ajoute les frais de distribution et de recherche et développement (R&D) qu'elle a estimés. À l'arrivée, on est loin des 3079 francs le paquet.

De la même manière, Public Eye a calculé les profits que génèrent cinq autres anticancéreux coûteux, très utilisés, fabriqués par les leaders des traitements anticancéreux, dont les suisses Roche et Novartis. Elle aboutit à des marges comprises entre 40 et 90% pour ces fabricants.

«Nous montrons que les coûts de développement ne sont pas aussi élevés que les entreprises veulent bien le dire. Un profit de 90% sur un médicament, c'est énorme! Et on parle de produits essentiels pour la santé, pas de produits de luxe», souligne Patrick Durisch, spécialiste de la santé chez Public Eye, qui a contribué à l'élaboration du rapport.

### Méthodologie contestée

S'il ne s'agit que d'estimations, les spécialistes de l'ONG ne les ont pas faites au doigt mouillé. Public Eye a tenu à prendre en compte, dans ses calculs, les coûts des



Des entreprises pharmaceutiques suisses, comme Novartis et Roche, sont à la pointe de la recherche contre le cancer. KEYSTONE/GEORGIOS KEFALAS

«Un profit de 90% sur un médicament, c'est énorme! Et on parle de produits essentiels pour la santé, pas de produits de luxe.»



**Patrick Durisch**  
Spécialiste de la santé chez Public Eye

échecs, sachant que chaque recherche ne débouche pas sur une molécule miracle. Sans cet effet adoucissant, les marges oscilleraient entre 77 et 99% pour les six anticancéreux analysés.

En revanche, Public Eye calcule les profits faits par les entreprises à partir du prix de référence des médicaments. Or, pour les six anticancéreux en question, les industries offrent des rabais secrets. Les marges réelles sont-elles donc moins importantes que les 40 à 90% décrits dans le rapport? «Oui, admet Patrick Durisch, c'est forcément moins, mais combien? Ça montre bien que, si ces entreprises accordent des rabais sur le prix de vitrine, c'est qu'il y a beaucoup de réserve. Il nous semblait logique de prendre le prix de référence tel qu'il est affiché dans la liste des spécialités, car c'est celui que payent les assurés et assurées.»

Ces marges sont-elles réalistes? «Nous ne commentons pas les données financières relatives à des produits spécifiques», nous répond Satoshi Jean-Paul Sugimoto, directeur de la communication de Novartis pour la Suisse.

Interpharma, l'association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, estime de son côté que l'étude est à première vue «absolument incomplète et très hasardeuse». Dans les coûts de R&D pris en compte, «il manque, par exemple, toute la recherche fondamentale ou la recherche pré-clinique», affirme Michèle Sierro, la responsable de la communication pour la Suisse romande. Les nombreuses charges des entreprises, comme l'immobilier ou le renouvellement des outils de production, ne sont pas non plus considérées.

Le moment est particulier. Le Conseil fédéral vient de décider d'ancrer dans la loi la pratique des modèles de prix confidentiels pour les médicaments. Les six anticancéreux analysés par Public Eye sont déjà remboursés sous ce régime. «Dans certains cas, seuls des modèles de prix confidentiels permettent de garantir un accès rapide et aussi avantageux que possible à des médicaments vitaux et onéreux», se justifie le gouvernement.

**43%**

Soit la marge bénéficiaire que Novartis dégage sur le Kisqali, un médicament contre le cancer du sein, selon l'ONG Public Eye.

Interpharma fait aussi valoir le fait que les médicaments représentent, depuis des années, une part stable de 12% des dépenses globales de santé en Suisse, et que l'État régule les prix en tenant compte du bénéfice thérapeutique du nouveau produit et des

prix de référence pratiqués dans neuf pays européens. «Les innovations pharmaceutiques ont permis de réduire de près d'un tiers la mortalité chez les moins de 85 ans et de diminuer de 2 millions le nombre de jours d'hospitalisation en 2019», relève Michèle Sierro.

### À l'inverse du chemin d'Alain Berset

Avec son rapport, Public Eye préconise de prendre le chemin inverse: «Devoir fixer le prix d'un médicament sans connaître les frais de développement, c'est déjà peine perdue. Mais, ensuite, pratiquer ces rabais et les cacher, c'est rendre le système encore moins fair-play. Les prix ne peuvent que monter», déplore Patrick Durisch.

## Axpo renoncera aux bonus si elle touche l'aide de l'État

**Énergie**  
Sous le feu des critiques, la direction de l'entreprise électrique a décidé de faire une croix sur les bonus si le crédit-cadre de 4 milliards est actionné.

La direction d'Axpo, qui s'est vu accorder un crédit d'urgence par la Confédération, a renoncé aux bonus, déclare le directeur du groupe électrique. L'année dernière, la part du salaire variable pour les six membres de la direction s'est élevée à plus de 2,5 millions.

Cette renonciation s'appliquera si Axpo fait appel au fonds de sauvetage mis à disposition par la Confédération et jusqu'à ce que l'argent soit remboursé, explique Christoph Brand dans un entretien diffusé dimanche par la «SonntagsZeitung».

### Pour éviter une éventuelle faillite

Cette aide, sous la forme d'un crédit-cadre de 4 milliards de francs, doit permettre au groupe électrique d'éviter la faillite s'il vient à manquer de liquidités en raison de la hausse des prix de l'électricité. Le plan de sauvetage est soumis à condition, dont l'interdiction de verser des dividendes. L'interdiction des bonus n'en fait toutefois pas partie.

Le directeur d'Axpo rejette les accusations d'avoir fait de la spéculation. «Si nous avons spéculé, nous n'aurions pas assuré notre production d'électricité des années à l'avance», se défend-il.

### «Une couleuvre à avaler»

«Personne dans la branche n'a pensé qu'il était possible que les prix augmentent à ce rythme vertigineux et à ces niveaux», précise Christoph Brand dans l'entretien au «SonntagsBlick». «Le fait que nous ayons demandé de l'aide à l'État à titre préventif ne nous rend pas fiers, lâche-t-il. C'est une couleuvre à avaler.»

Il estime qu'Axpo ne gère pas plus mal les risques qu'Alpiq, l'énergéticien basé à Lausanne. Selon le directeur d'Axpo, le fait que son entreprise appelle la Confédération à l'aide est lié aux différences de volume. «Nous sommes bien plus grands qu'Alpiq. Nous devons donc assurer davantage d'électricité.»

Malgré les difficultés actuelles, M. Brand dit dans la «SonntagsZeitung» vouloir continuer à avoir recours aux activités de négoce controversées. Le secteur «Trading and Sales» a contribué à un milliard de francs de bénéfice au cours du dernier semestre. «Il serait absurde que nous y renoncions.» **ATS**